

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution du mandat prévu par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 mars 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 24.960.113 DT, et un résultat net de la période du premier trimestre 2018 s'élevant à 285.848 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par les états financiers intermédiaires ci-joints de la société «CAP OBLIG SICAV» arrêtés au 31 mars 2018, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 24 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF-

Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 31/03/2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	15 873 981	19 544 149	16 400 463
AC1a Actions et valeurs assimilées		902 092	1 365 029	500 008
AC1b Obligations et valeurs assimilées		14 971 889	18 179 120	15 900 455
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		9 119 664	10 126 634	7 937 880
AC2a Placements monétaires	3.3	7 973 298	7 501 319	7 500 616
AC2b Disponibilités		1 146 366	2 625 315	437 264
AC3 - Créances d'exploitation		-		-
AC4 - Autres actifs		-		-
Total Actif		24 993 645	29 670 783	24 338 343
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	3.5	19 188	22 088	19 816
PA2 Autres créditeurs divers	3.6	14 344	31 304	14 420
Total Passif		33 532	53 392	34 236
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	3.7	23 745 946	28 127 989	23 370 923
CP2 - Sommes distribuables		1 214 167	1 489 402	933 184
Sommes distribuables des exercices				
CP2a antérieurs		947 732	1 221 510	198
CP2b Sommes distribuables de la période		266 435	267 893	932 986
Actif Net		24 960 113	29 617 391	24 304 107
Total Passif et Actif Net		24 993 645	29 670 783	24 338 343

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 31/03/2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Exercice Clos le 31/12/2017
PR1 - Revenus du portefeuille Titres	3.2	208 182	250 354	1 017 517
PR1a Dividendes		-	-	44 526
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		208 182	250 354	972 991
PR2 Revenus des placements monétaires	3.4	129 696	102 060	433 691
Total Revenus des Placements		337 878	352 414	1 451 208
CH1 Charges de gestion des placements	3.8	(55 882)	(62 700)	(248 707)
Revenus Nets des Placements		281 996	289 714	1 202 501
CH2 Autres charges	3.9	(7 177)	(29 003)	(116 987)
Résultat d'Exploitation		274 819	260 711	1 085 514
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation		(8 384)	7 182	(152 528)
Sommes distribuables de la Période		266 435	267 893	932 986
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 384	(7 182)	152 528
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		1 854	(2 895)	(8 291)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		9 175	13 081	7 909
Résultat Net de la Période		285 848	270 897	1 085 132

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 31/03/2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

En TND	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Exercice Clos le 31/12/2017
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>285 848</u>	<u>270 897</u>	<u>1 085 132</u>
AN1a - Résultat d'exploitation	274 819	260 711	1 085 514
AN1b - Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 854	(2 895)	(8 291)
AN1c - Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	9 175	13 081	7 909
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-	<u>(1 094 474)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	<u>370 158</u>	<u>2 818 465</u>	<u>(2 214 580)</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	<u>7 343 189</u>	<u>10 612 122</u>	<u>33 831 568</u>
CSS Capital	7 026 124	10 123 880	32 747 327
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	1 511	1 898	(3 696)
RSD Régularisation des sommes distribuables	315 553	486 344	1 087 937
AN3b <u>Rachats</u>	<u>(6 973 031)</u>	<u>(7 793 657)</u>	<u>(36 046 148)</u>
CSR Capital	(6 661 771)	(7 429 903)	(34 801 213)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	(1 870)	(1 626)	5 335
RSD Régularisation des sommes distribuables	(309 389)	(362 128)	(1 250 270)
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>656 006</u>	<u>3 089 362</u>	<u>(2 223 922)</u>
AN4 - <u>Actif net</u>			
AN4a Début de période	24 304 107	26 528 029	26 528 029
AN4b Fin de période	24 960 113	29 617 391	24 304 107
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>			
AN5a Début de période	232 970	253 445	253 445
AN5b Fin de période	236 602	280 301	232 970
<u>Valeur liquidative</u>	<u>105,494</u>	<u>105,663</u>	<u>104,323</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>4,55%</u>	<u>3,85%</u>	<u>3,83%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société «CAP OBLIG SICAV» figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 mars 2018 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à 15.873.981 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées	222 000	14 641 228	14 971 889	59,98%
Emprunts d'Etat	22 000	3 670 103	3 744 334	15,00%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 920 103	1 924 926	7,71%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	1 750 000	1 819 408	7,29%
Emprunts de sociétés	200 000	10 971 125	11 227 555	44,98%
AIL 2014/1	10 000	400 000	415 616	1,67%
ATB 2007/1	3 000	112 500	117 348	0,47%
ATL 2013/2	8 000	480 000	490 374	1,96%
ATL 2014/1	5 000	100 000	100 240	0,40%
ATL 2017/1	5 000	400 000	401 124	1,61%
Attijari Bank Sub 2015	5 000	300 000	307 444	1,23%
Attijari Lease 2014	10 000	400 000	406 312	1,63%
BTE 2010	2 000	60 000	61 488	0,25%
BTE 2016	10 000	800 000	808 560	3,24%
BTK 2012/1	15 000	428 625	436 737	1,75%
CIL 2013/1	2 000	120 000	122 211	0,49%
CIL 2014/1	10 000	400 000	416 416	1,67%
CIL 2014/2	7 000	280 000	282 844	1,13%
CIL 2015/2	3 500	210 000	215 387	0,86%
CIL 2016/1	2 500	200 000	210 520	0,84%
CIL 2016/2	5 000	400 000	402 960	1,61%
HL 2014/1	15 000	600 000	615 396	2,47%
HL 2015/1	5 000	300 000	317 012	1,27%
HL 2017/3	3 500	350 000	353 990	1,42%
HL 2017/2	3 500	350 000	365 551	1,46%
HL Sub 2015/1	3 000	180 000	183 869	0,74%
HL 2015/2	4 000	240 000	240 160	0,96%
MODERN LEASING 2012	5 000	200 000	201 196	0,81%
TL 2014/1	10 000	800 000	843 560	3,38%
TL 2018/1	3 500	350 000	352 013	1,41%
TL 2014/2	13 000	1 040 000	1 059 023	4,24%
TUN FACTOR 2014/1	15 000	600 000	607 596	2,43%
UIB SUB 2015	3 000	180 000	188 378	0,75%
UIB SUB 2016	5 000	400 000	405 516	1,62%
UIB 2009/1	2 500	150 000	154 962	0,62%
UIB 2011/1	1 000	40 000	41 160	0,16%
UNIFACTOR 2013	5 000	100 000	102 592	0,41%
Titres OPCVM	58 528	900 238	902 092	3,61%
FCP SALAMETT CAP	58 528	900 238	902 092	3,61%
Total Portefeuille Titres		15 541 466	15 873 981	63,60%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2018 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-01-2018	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-03-2018
Obligations et Valeurs assimilées	4 880 000	700 000	1 460 000	1 460 000	-	4 120 000
<i>Emprunts d'Etat</i>	-	-	-	-	-	-
Emprunts de Sociétés	4 880 000	700 000	1 460 000	1 460 000	-	4 120 000
TL 2012/2	140 000	-	140 000	140 000	-	-
TUN FACTOR 2014/1	900 000	-	300 000	300 000	-	600 000
BTE 2016	1 000 000	-	200 000	200 000	-	800 000
CIL 2014/2	420 000	-	140 000	140 000	-	280 000
CIL 2016/2	500 000	-	100 000	100 000	-	400 000
MODERN LEASING 2012	300 000	-	100 000	100 000	-	200 000
CIL 2012/2	100 000	-	100 000	100 000	-	-
TL 2018/1	-	350 000	-	-	-	350 000
ATL 2017/1	500 000	-	100 000	100 000	-	400 000
ATL 2014/1	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
HL 2015/2	320 000	-	80 000	80 000	-	240 000
UIB SUB 2016	500 000	-	100 000	100 000	-	400 000
HL 2017/3	-	350 000	-	-	-	350 000
Titre des OPCVM	500 008	2 100 040	1 708 984	1 699 809	9 175	900 238
FCP SALAMETT CAP	500 008	2 100 040	1 708 984	1 699 809	9 175	900 238
Total	5 380 008	2 800 040	3 168 984	3 159 809	9 175	5 020 238

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 totalisent 208.182 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Obligations de Sociétés	159 960	203 119	790 177
Revenus des Emprunts d'Etat	48 222	47 235	182 814
Dividendes	-	-	44 526
Total	208 182	250 354	1 017 517

3.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/03/2018 à 7.973.298 DT contre 7.501.319 DT au 31/03/2017. Le détail des placements monétaires à la date du 31/03/2018 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif Net
Placements à Terme	2 000 000	2 014 212	8,07%
PLT 07062018 BTK 3 mois à 7,76%	1 000 000	1 003 912	4,02%
PLT 26072018 BTK 6 mois à 7,23%	1 000 000	1 010 300	4,05%
Certificats de Dépôt	5 916 583	5 959 086	23,87%
CD_8%_07/05/18 UNIFACT 2 mois	989 474	993 684	3,98%
CD_8,05%_12/06/18 ML 3 mois	984 218	987 374	3,96%
CD_7,72%_26/04/18 BT 6 mois	970 267	995 871	3,99%
CD_7,85%_17/05/18 AIL 3 mois	984 602	992 130	3,97%
CD_6,25%_08/04/18 ATB 10 jours	998 613	999 030	4,00%
CD_8,05%_22/05/18 UNIFACT 2 mois	989 409	990 997	3,97%
Total	7 916 583	7 973 298	31,94%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 129.696 DT pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du premier trimestre 2018.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Placements à Terme	32 992	27 138	119 241
Revenus des Certificats de Dépôt	96 704	74 922	314 450
Total	129 696	102 060	433 691

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 19.188 DT au 31/03/2018 contre 22.088 DT au 31/03/2017.

3.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 31/03/2018	Valeur au 31/03/2017	Valeur au 31/12/2017
TCL à payer	310	319	315
Retenue à la Source	11 866	7 475	11 866
Redevance CMF	2 168	2 496	2 239
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle à Payer	-	21 014	-
Total	14 344	31 304	14 420

3.7 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 s'élève à 656.006 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	375 023
Variation de la part Revenu	280 983
Variation de l'Actif Net	656 006

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2018 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/01/2018	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2018
Montant	23 370 923	7 026 124	(6 661 771)	23 735 276 (*)
Nombre de titres	232 970	70 039	(66 407)	236 602
Nombre d'actionnaires	522	181	(201)	502

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2018. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2018 au 31-03-2018).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2018
Capital sur la base part de capital de début de période	23 735 276
Variation des +/- values potentielles sur titres	1 854
+/- values réalisées sur cession de titres	9 175
Régul des sommes non distribuables de la période	(359)
Capital au 31.03.2018	23 745 946

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire	55 882	62 700	248 707
Total	55 882	62 700	248 707

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2018 s'élève à 55.882 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
RedevanceCMF	6 314	7 085	28 102<p
TCL	863	904	3 660
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	-	21 014	85 225
Total	7 177	29 003	116 987